



SPORT ÉTUDIANT EST DU QUÉBEC

60, Évêché Ouest, bureau J-202, Rimouski (Québec) G5L 4H6

LIGUE SCOLAIRE RÉGIONALE DE FOOTBALL EST DU QUÉBEC

SAISON 2010

AUTORISATION DE SURCLASSEMENT

RÈGLEMENT 2.2

Le simple surclassement est permis de la catégorie cadette à juvénile pour les étudiants nés entre le 1^{er} octobre 96 et le 30 septembre 1997 avec l'autorisation des parents en signant une formule précisant la justification de cette signature.

NOM DE L'ÉCOLE : _____

NOM DU DIRECTEUR /DIRECTRICE : _____

NOM DE L'ENTRAÎNEUR-CHEF : _____

NOM DES PARENTS : _____

NOM DU JOUEUR : _____

DATE DE NAISSANCE DU JOUEUR : _____

Nous, parents, direction, entraîneur-chef et joueur sommes bien informés des risques que comporte la pratique du football.

Nous autorisons le joueur, ci-haut mentionné, à faire partie de l'alignement de l'école pour 2010 dans la catégorie juvénile.

Et nous signons, le ____/____/2010

Signature des parents

Signature de la direction

Signature de l'entraîneur-chef

Signature du joueur

NOTE : Ce formulaire devra, obligatoirement, être joint à la liste des joueurs.